



INSTITUT CANADIEN
DES URBANISTES

Bâtir nos communautés
Pour un Canada viable

Formulaire de demande d'adhésion (résidents de l'étranger seulement)

Nom (nom, prénom et initiales) : <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> M ^{lle} <input type="checkbox"/> M ^{me}		Réservé au bureau de l'ICU	
Travail : Poste et division : _____ Organisme : _____ Adresse : _____ Téléphone : _____ Télécopieur : _____ Courriel : _____		Résidence : Adresse : _____ Téléphone : _____ Télécopieur : _____ Courriel : _____ Adresse que l'Institut doit utiliser : <input type="checkbox"/> Travail <input type="checkbox"/> Résidence Adresse de courriel : _____	
Êtes-vous membre de l'AICP? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Êtes-vous membre de le PIA? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		Êtes-vous membre de le RTPI ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Je présente une demande pour devenir : <input type="checkbox"/> Membre provisoire <input type="checkbox"/> Membre à part entière			
Veuillez inclure vos frais de traitement pour votre demande d'adhésion de 100 \$ Cdn. Veuillez joindre votre chèque payable à l' Institut canadien des urbanistes ou fournir les renseignements pour le paiement par VISA ou Master Card :			
No de compte : _____		Date d'expiration : _____	
Nom : _____		Signature : _____	
Avez-vous déjà présenté une demande d'adhésion à l'ICU? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si vous avez répondu « oui », veuillez indiquer par le biais de quelle association affiliée ou si la demande a été présentée au Bureau national : _____			
Scolarité:			
Université	Année	Nom du diplôme (veuillez joindre une copie du diplôme et du relevé de notes)	
_____	_____	_____	
_____	_____	_____	
<i>Joindre à cette demande une preuve de certification et de validation du programme universitaire lorsque le programme ne figure pas dans la liste des programmes officiellement reconnus par l'Institut canadien des urbanistes. Faire le http://www.cip-icu.ca/French/academic/rec_uni.htm pour consulter la liste des programmes universitaires reconnus par l'ICU. Voir au verso de cette demande pour les renseignements sur la procédure de validation. PRIÈRE DE NOTER que les demandes incomplètes, c'est-à-dire n'incluant pas tous les renseignements demandés, ne seront pas retenues par le Comité national d'admission.</i>			
EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE EN URBANISME (le cas échéant) : <u>Veuillez joindre les formulaires du Registre de l'expérience en urbanisme.</u>			
Signature: _____		Date: _____	

Adhésion à l'ICU

Les membres de l'ICU sont également membres de l'association affiliée de la province dans laquelle ils résident. Les demandes d'adhésion sont traitées par l'association affiliée. Normalement, une personne qui détient un diplôme reconnu en urbanisme ou qui travaille à titre d'urbaniste devient d'abord membre provisoire et, après avoir cumulé suffisamment d'expérience professionnelle, est autorisée à passer un examen pour devenir membre à part entière. Les membres à part entière peuvent utiliser la désignation MICU après leur nom.

Avantages et services

Les non-résidents qui sont membres de l'ICU ont le droit de vote et peuvent contribuer à la formulation des orientations de l'Institut. Ils ont droit aux mêmes services dont bénéficient les membres résidents à l'échelle nationale, y compris un abonnement à Plan Canada, le répertoire des membres et un tarif spécial pour participer au congrès annuel.

Présentation des demandes d'adhésion

Les demandes d'adhésion des non-résidents sont traitées directement par le Bureau national.

Votre demande d'adhésion à titre de membre provisoire doit comprendre :

- un formulaire de demande dûment rempli et le paiement des droits d'adhésion
- une photocopie de vos diplômes universitaires accompagné d'une lettre certifiant vos qualifications scolaires – ceci doit être obtenu à travers du Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux.
- des relevés de notes universitaires certifiés

Pour devenir membre à part entière, ce qui vous donne le droit d'utiliser les initiales MICU après votre nom, vous devrez :

- être membre provisoire de l'ICU
- remplir un formulaire de demande et payer vos droits d'adhésion
- avoir de deux à six ans d'expérience professionnelle responsable en urbanisme sous la supervision d'un membre à part entière de l'Institut canadien des urbanistes
 - 2 ans – avec un diplôme reconnu par l'ICU en urbanisme*
 - 4 ans – avec un diplôme universitaire dans un domaine lié à l'urbanisme*
 - 6 ans – avec un diplôme universitaire dans un domaine non lié à l'urbanisme*
- passer un examen orale
- si vous avez moins de deux ans d'expérience professionnelle responsable en urbanisme au Canada, passer un examen écrit spécial sur la pratique de l'urbanisme au Canada.

Après l'examen de votre dossier, le comité d'adhésion peut exiger de plus amples renseignements. Par exemple, pour être membre de l'Institut, le candidat doit démontrer qu'il connaît suffisamment la pratique de l'urbanisme au Canada et qu'il a des aptitudes linguistiques raisonnables. Le comité d'adhésion peut refuser d'examiner une demande d'adhésion si le candidat ne peut démontrer que son expérience a été supervisée de façon adéquate et qu'il possède des aptitudes de communication appropriées.

Frais

Frais pour présenter une demande d'adhésion à titre de membre provisoire: 100 \$

Frais pour présenter une demande d'adhésion à titre de membre à part entière: 100 \$

Frais d'examen (oral et écrit): 150 \$

Droits d'adhésion annuels (pour membre à part entière ou membre provisoire): 219,87 \$ + TPS

AICP - Conformément à une entente réciproque avec la « American Institute of Certified Planners », l'ICU reconnaît l'expérience professionnelle et la scolarité des membres à part entière résidant aux États-Unis. Les personnes qui présentent une demande d'adhésion à l'ICU à partir des États-Unis doivent d'abord être membre de leur profession aux États-Unis. Elles doivent aussi passer l'examen de l'ICU.

RTPI – Conformément à une entente réciproque avec le « Royal Town Planning Institute », l'ICU reconnaît l'expérience professionnelle et la scolarité des Membres à part entière résidant au Royaume-Uni. Les personnes qui présentent une demande d'adhésion à l'ICU à partir du Royaume-Uni doivent d'abord être membre de leur profession aux Royaume-Uni. Elles doivent aussi satisfaire aux exigences de l'Institut relatives à l'examen ou à la présentation de travaux et réalisations.

PIA – Conformément à une entente réciproque avec le « Planning Institute of Australia », l'ICU reconnaît l'expérience professionnelle et la scolarité des Membres à part entière résidant au Australie. Les personnes qui présentent une demande d'adhésion à l'ICU à partir du Australie doivent d'abord être membre de leur profession aux Australie. Elles doivent aussi satisfaire aux exigences de l'Institut relatives à l'examen ou à la présentation de travaux et réalisations.